

L'ASCENSEUR, UN BONUS

Si vous louez une surface moyenne, cet équipement devient un critère de choix. « À partir du troisième étage, l'absence d'ascenseur écarte toute une population de locataires, notamment les familles avec enfants », constate Arnaud Hacquart, président d'Imodirect. Vous vous coupez aussi des locataires âgés, pourtant de plus en plus nombreux à faire le choix d'un appartement en ville et dont la part augmente inexorablement dans la population. Quant aux jeunes actifs, s'ils ne renâclent pas à grimper des marches, ils refuseront de payer un loyer dans la moyenne haute du marché, même dans une métropole.

Extrait de LE PARTICULIER – IMMOBILIER

Date : mars 2021